

## Les territoires urbains vont de l'avant



Uroš Brežan, Thierry Billet, Ingrid Fischer et Éric Fournier, lors de la remise du titre de "Ville des Alpes de l'année" (de g. à d.). (c) Sonja Karnath

L'association « Ville des Alpes de l'Année » fête ses 20 ans. Un bref bilan montre que les Villes des Alpes ont été pendant toutes ces années des pionnières en matière de développement soutenable dans les Alpes.

Uroš Brežan a tenu sa promesse : durant l'année « Ville des Alpes 2016 », le Maire de Tolmin a soutenu de nombreuses initiatives citoyennes. Les résultats sont tangibles. Le programme de la ville slovène de la vallée de la Soča s'est appuyé sur les idées de citoyennes et citoyens engagés, qui ont bénéficié du soutien des autorités. L'un des axes de travail prioritaires a été le développement des transports en commun et de la mobilité soutenable, du train au vélo. La ville s'est également mobilisée pour l'implication des jeunes, en créant notamment un Conseil municipal des jeunes et en organisant des petits déjeuners créatifs à leur attention. Le tourisme a été le troisième axe thématique de l'année, avec entre autres la mise en place d'une formation à l'attention des restaurateurs et l'élaboration d'un programme pour la Réserve de biosphère de l'UNESCO de Clovek. La « Ville des Alpes 2016 » a ainsi approfondi et concrétisé sa vision d'un développement écologiquement et

socialement responsable.

### Œuvrer pour un avenir soutenable

Près de deux tiers des habitants des Alpes vivent dans des régions urbaines. L'idée de récompenser les villes et de les mettre en réseau a été lancée par Gerhard Leeb de Villach/A, dont la ville a été la première à porter le titre de « Ville des Alpes de l'Année », en 1997. Un jury international attribue ce titre depuis 20 ans et récompense ainsi l'engagement des villes pour la mise en œuvre de la Convention alpine. L'objectif central de la Convention est de concilier la protection des Alpes avec un développement soutenable et viable des territoires alpins. À travers leurs activités, les « Villes des Alpes » renforcent l'identité alpine, impliquent leurs populations, consolident les liens dans leurs territoires respectifs et renforcent la coopération avec les autres Villes des Alpes.

### Des échanges vivants

Pour Ingrid Fischer, Maire adjointe de Sonthofen, « Ville des Alpes 2005 », la coopération joue un rôle essentiel : « Les personnalités innovantes qui diffusent leurs idées de bonnes pratiques sont le potentiel majeur du réseau. » Il peut s'agir d'échanges de suggestions avec d'autres villes sur les questions de mobilité, mais aussi d'événements culturels. Dix ans après avoir reçu le titre, la ville de Sonthofen montre à travers de nombreuses activités et événements qu'elle continue de soutenir les idées de l'association et d'œuvrer pour le réseau.

En cette année anniversaire, la « Ville des Alpes 2017 » est Tolmezzo, chef-lieu du territoire italien de la Carnie. Le lancement de l'année de « Ville des Alpes » aura lieu en mars 2017.

Sources et informations :

[www.villedesalpes.org/fr](http://www.villedesalpes.org/fr)

## Énergie : de la soif de consommation à la sobriété



Cristina dalla Torre, membre du Conseil des Jeunes de la CIPRA  
© Darko Todorovic

Nos sociétés basées sur la croissance consomment toujours plus d'énergie. Cette énergie est produite aux dépens de la nature et des jeunes générations. Un changement est nécessaire dans notre manière de vivre. Nous sommes prêts à le faire, déclare Cristina Dalla Torre du Conseil des Jeunes de la CIPRA, mais nous avons pour cela besoin de soutien.

Une question nous préoccupe, nous, les membres du Conseil des Jeunes de la CIPRA : comment étancher la soif de consommation de notre société ? La population alpine croît, et avec elle la consommation et la demande d'énergie, de façon disproportionnée. Avec le changement climatique, les voix réclamant une transition énergétique se font plus nombreuses. Mais la production d'énergie renouvelable dite « verte » se fait souvent aux dépens des ressources naturelles : rivières, forêts, sols, paysages... Le changement climatique, une injustice envers

les jeunes générations, est ainsi suivi d'une autre injustice : la perte des ressources naturelles.

Sur une planète aux ressources limitées, les projets qui ne produisent qu'une petite quantité d'énergie et détruisent énormément de ressources naturelles ne peuvent en aucun cas être justifiés. Nous devons nous appuyer sur une vision plus large et nous poser certaines questions : de combien d'énergie avons-nous besoin pour bien vivre ? Comment produire cette énergie avec le moins d'impacts négatifs possible ?

Même s'ils ne sont pas nombreux, les exemples de bonnes pratiques existent. Grâce aux progrès techniques, nos maisons peuvent aujourd'hui produire de l'énergie issue de sources renouvelables. Et nous pouvons aussi produire de l'énergie dans notre temps libre : par exemple moudre ou presser de la farine et de l'huile en faisant du sport dans une salle de fitness, alimenter la sono d'une fête en pédalant ou produire de l'électricité en dansant dans une discothèque.

Le principe de sobriété signifie que la consommation d'énergie doit être réduite. Dans le secteur public et privé, ces objectifs peuvent être atteints grâce à des normes énergétiques rigoureuses pour les bâtiments, ou en tenant compte du cycle de vie d'un produit à l'achat. Les citoyens sont plus disposés à économiser de l'énergie lorsque des conditions adéquates ont été mises en place, par exemple des pistes cyclables ou des itinéraires piétons aménagés pour être le plus directs possibles, ou un réseau de transports en commun dense et bien cadencé. Nous pouvons nous aussi contribuer à réduire la consommation d'énergie en achetant des produits locaux, en évitant les emballages ou en limitant notre consommation de viande.

Nous, les membres du Conseil des Jeunes de la CIPRA, sommes prêts à modifier nos modes de vie. Mais pour le faire de façon cohérente et efficace, nous avons besoin d'orientations claires et simples, et d'informations transparentes sur les besoins en énergie et l'origine énergétique des produits que nous consommons. Les décideurs politiques doivent montrer l'exemple. De cette manière, la société pourra trouver plus facilement un compromis entre les activités humaines et la nature.

Sources et informations :

[www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-nature-et-etre-humain](http://www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-nature-et-etre-humain), [www.gmüesesel.ch/13-0-Willkommen-beim-GmueesEsel.html](http://www.gmüesesel.ch/13-0-Willkommen-beim-GmueesEsel.html) (de), [www.energy-floors.com/sustainable-dance-floor/](http://www.energy-floors.com/sustainable-dance-floor/) (en)

## Tourisme hivernal – une destination anticipe le changement



CIPRA International s'interroge sur l'avenir du tourisme hivernal © Johannes Gautier

Quels sont les enjeux du tourisme hivernal à une époque marquée par le réchauffement climatique et le changement du comportement des touristes ? En prenant l'exemple d'une destination fictive, la CIPRA présente plusieurs décisions possibles et leurs impacts. Un dossier web et un document de position complètent la présentation interactive.

Les destinations de sports d'hiver des Alpes sont confrontées aujourd'hui à une situation difficile : les hivers sont de plus en plus courts, la couverture de neige de moins en moins épaisse, le coût des infrastructures et du marketing augmente. Les touristes viennent moins nombreux et ne sont plus focalisés uniquement sur le ski : ils veulent aussi faire de la raquette, profiter des offres de bien-être, aller à des concerts et savourer des spécialités régionales. Cela signifie que l'offre doit être adaptée. Parfois, cela impose aussi de renoncer au tourisme et de chercher des alternatives.

À l'aide de la présentation interactive « [Tourisme hivernal – une destination anticipe le changement](#) », la CIPRA explore les enjeux en présence. Une destination touristique fictive envisage plusieurs possibilités pour faire face aux défis de l'avenir, et analyse les conséquences de ces décisions pour l'environnement, l'économie et la société.

Dans son dossier web sur le « [Tourisme hivernal dans les Alpes](#) », la CIPRA se penche sur les défis qui se posent à un nombre croissant de destinations touristiques dans les Alpes. Des informations utiles sur l'enneigement artificiel, le comportement des touristes ou d'autres aspects complètent le dossier. Dans son document de position « [Branle-bas dans le tourisme hivernal](#) », la CIPRA explique pourquoi une transition est nécessaire. Six revendications soulignent l'urgence de la situation.

Sources et informations :

[www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-tourisme](http://www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-tourisme)

[www.cipra.org/fr/positions](http://www.cipra.org/fr/positions)

## Entre exode et pression d'aménagement



Ambiance détendue pour les participants du séminaire I-LivAlps « Vivre et travailler dans les Alpes » dans la salle communale de Schellenberg © Darko Todorovic

La question du lieu où nous habitons et travaillons est une question très personnelle. Il est toutefois difficile d'y répondre sans la politique et l'économie, qui doivent mettre en place les coopérations et les conditions nécessaires. Tel est l'un des constats de l'atelier « I-LivAlps » organisé ce week-end par la CIPRA au Liechtenstein.

L'éloignement entre le lieu de travail et le lieu d'habitation détermine le rythme de notre vie quotidienne. La pression de l'urbanisation se fait de plus en plus forte dans les régions prospères des Alpes, alors que les habitants des territoires éloignés des centres émigrent ou doivent accepter de longs trajets domicile-travail. La question du lieu où nous habitons et où nous travaillons n'est donc pas uniquement une question personnelle : elle a aussi un impact sur la société. Une cinquantaine de jeunes, d'experts et de représentants de la CIPRA ont discuté du 2 au 4 février 2017 à Schellenberg (Liechtenstein) sur les différents aspects et perspectives de la thématique « Vivre et travailler dans les Alpes ». Cet atelier « I-LivAlps » était le troisième de quatre rencontres organisées dans le cadre du projet éponyme financé par le programme européen Erasmus+ et par la Fondation CARIPLO.

En territoire urbain, les emplois sont concentrés majoritairement dans le secteur des services, alors qu'en zone rurale, il se trouvent essentiellement dans le secteur de la production ou de la transformation, a expliqué Federica Corrado, Présidente de CIPRA Italie. « Les nouveaux montagnards, à savoir les personnes originaires de régions urbaines qui viennent s'installer dans des régions enclavées, peuvent être une source d'innovation et contribuer à créer de nouveaux emplois. » L'enjeu est de savoir comment les communes et les territoires peuvent accompagner cette évolution. Heidrun Bichler-Ripfel de l'Institut de recherche appliquée sur l'artisanat a souligné l'importance de l'artisanat traditionnel pour l'identité et l'économie en Autriche. Elle a toutefois montré que l'attractivité et le statut social de ces métiers étaient en perte de vitesse, et que leurs perspectives s'amenuisaient en même temps que les coûts augmentaient.

De nouvelles opportunités se présentent à condition de reconnaître la valeur des ressources locales, de les valoriser et de leur faire profiter des tendances actuelles telles que l'accès au numérique, en créant par exemple des espaces de coworking. Des échanges et des coopérations doivent être mis en place entre les personnes, les institutions et les organisations. L'atelier interactif y a contribué. La CIPRA assurera la diffusion des idées et des constats de la rencontre, entre autres dans le cadre du projet alpMonitor.

Sources et informations :

[www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/i-livalps](http://www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/i-livalps)

[www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-habiter-et-travailler](http://www.cipra.org/fr/alpmonitor/champ-d2019action-habiter-et-travailler)

[www.bmwfw.gv.at/Presse/Documents/161125\\_Handwerksstudie\\_210x260\\_BF.PDF](http://www.bmwfw.gv.at/Presse/Documents/161125_Handwerksstudie_210x260_BF.PDF) (de)

---

## Parc national du Triglav : les jalons sont posés



Une zone centrale du Parc national du Triglav en Slovénie, la « Dolina Triglavskih jezer » (Vallée des lacs) © Martin Hefner/flickr

La procédure aura duré 16 ans. Aujourd'hui, le plan de gestion de l'unique parc national de Slovénie vient d'être adopté. Élaboré dans le cadre d'un processus participatif, il bénéficie d'un large soutien.

Le Parc national du Triglav est le seul Parc national de Slovénie et l'un des plus anciens parcs européens. Une loi promulguée en l'an 2000 a imposé l'élaboration d'un plan de gestion pour le Parc national. En dialogue avec les riverains, les communes, des experts, des associations et le public, les différents intérêts ont été entendus et les questions encore en suspens éclaircies. L'Institut du Parc national du Triglav a conduit ce processus participatif dans le cadre d'ateliers et de groupes de discussion thématiques.

Le plan de gestion définit le cadre de la protection, de l'utilisation et de la gestion du Parc national du Triglav, mais aussi sa politique de développement. L'objectif principal du Parc national est la préservation de la nature et des ressources naturelles. Il devra également être préservé en tant que patrimoine culturel, et doté de bonnes infrastructures publiques. En mai 2016, 16 ans après le vote de la loi, le Parlement a enfin adopté le plan de gestion du Parc national du Triglav.

Sources et informations :

[www.europarc.org/wp-content/uploads/2015/02/ATS-2010\\_Protected-Areas-Governance-and-Public-Participation.pdf](http://www.europarc.org/wp-content/uploads/2015/02/ATS-2010_Protected-Areas-Governance-and-Public-Participation.pdf) (en)

[www.pzs.si/novice.php?pid=10971](http://www.pzs.si/novice.php?pid=10971) (en, sl)

---

## Des discussions avortées par manque de temps



La modernisation de la Loi Montagne en France reste incomplète. En photo, le Massif Central. © Alpha du centaure/flickr

Discutée à quelques mois de l'élection présidentielle qui aura lieu ce printemps en France, la loi Montagne a été remaniée à toute allure. Les débats ont été réduits à la portion congrue, ce qui ne satisfait personne.

Des résultats positifs, mais aussi une opportunité manquée : « l'acte II » de la loi Montagne n'a pas apporté de changements fondamentaux. Les acteurs environnementaux saluent quelques avancées positives, comme par exemple l'obligation pour les exploitants de remontées mécaniques de démonter les installations qui n'ont pas fonctionné pendant plus de trois ans. La nouvelle version du texte prévoit également des mesures dans le domaine des services à la population, notamment pour lutter contre les déserts médicaux et pour favoriser l'accès à l'école.

Un point contesté était l'aménagement du territoire. Les représentants du tourisme et du bâtiment ont plaidé pour des procédures d'autorisation simplifiées, en particulier pour la construction de pistes ou d'autres infrastructures touristiques. Des propositions auxquelles les défenseurs de l'environnement se sont opposés. Les communes devront désormais planifier toutes leurs nouvelles infrastructures à travers leurs documents d'urbanisme.

CIPRA France a plaidé avec vigueur dans le cadre d'un collectif d'associations environnementales pour un remaniement progressif de la loi, et souligne que des opportunités ont été manquées. Une Loi Montagne moderne aurait pu permettre de mettre en place à long terme les conditions nécessaires pour relever les défis de notre temps. Au lieu de cela, on s'est contenté d'un statu quo. Beaucoup d'énergie et de travail ont été investis en vain, d'une part car certains débats n'ont pas eu lieu par manque de temps, d'autre part car cette absence de débat a empêché de trouver des solutions bénéficiant d'un large soutien.

Sources et informations :

[www.urbanisme.legibase.fr/actualites/veille-juridique/loi-montagne-lacte-ii-fait-lunanimite-lassemblee-64798](http://www.urbanisme.legibase.fr/actualites/veille-juridique/loi-montagne-lacte-ii-fait-lunanimite-lassemblee-64798)

[www.lemonde.fr/planete/article/2016/12/21/le-parlement-adopte-le-projet-de-loi-montagne\\_5052660\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/12/21/le-parlement-adopte-le-projet-de-loi-montagne_5052660_3244.html)

[www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/qu-est-ce-que-la-loi-montagne-adoptee-a-l-unanimite-par-le-senat-7786312444](http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/qu-est-ce-que-la-loi-montagne-adoptee-a-l-unanimite-par-le-senat-7786312444)

---

## Alpes ouvertes 2017



La ville de Côme/I en hiver. En été, de nombreux réfugiés restent bloqués ici au Sud des Alpes pendant leur périple vers le Nord. © Michael Gwyther-Jones (flickr)

Le nom des lauréats du prix des droits humains « Alpes ouvertes » a été dévoilé fin 2016. Ce prix est décerné à des personnes et à des groupes engagés activement pour les droits des réfugiés, des migrants, des personnes socialement défavorisées et des minorités menacées en Europe.

Le prix récompense cette année deux organisations particulièrement investies dans l'accueil aux réfugiés : l'association « Firdaus » de Lisa Bosia Mirra, députée au parlement du Canton suisse du Tessin, et le prêtre Don Giusto della Valle de Côme/I, qui encadre avec son « Progetto Accoglienza Rebbio » des réfugiés mineurs non accompagnés.

Le prix est destiné à épauler ces initiatives, mais aussi à sensibiliser l'opinion publique au fait que les Alpes ont souvent été dans leur histoire un lieu de refuge et de migration. L'été dernier, cette tradition a été mise à rude épreuve avec la fermeture des frontières dans les Alpes méridionales, de Vintimille/I au col du Brenner en Autriche, en passant par Chiasso/I.

De nombreuses communes et territoires ruraux des Alpes sont confrontés à des défis démographiques majeurs tels que le vieillissement ou l'exode de la population. Parallèlement, de nombreux modèles innovants sont développés pour intégrer les nouveaux arrivants dans les collectivités locales et sur le marché de l'emploi. Ces migrants peuvent être de jeunes familles, des personnes à la recherche d'un autre mode de vie et des « nouveaux montagnards », des travailleurs

saisonniers employés dans le tourisme ou l'agriculture, mais aussi des personnes qui ont dû fuir des régions en guerre et qui veulent se construire une nouvelle vie, pour eux et pour leur famille. Le projet PlurAlps propose des solutions pour permettre aux communes, aux entreprises et à la société civile de faire de la diversité culturelle et du pluralisme un atout de l'espace alpin, et d'améliorer la cohésion sociale dans les collectivités locales. CIPRA International participe au projet avec son organisation à but non lucratif CIPRA Lab.

Sources et informations :

[www.sosf.ch/de/themen/asyl/informationen-artikel/offene-alpen-2017.html?zur=41](http://www.sosf.ch/de/themen/asyl/informationen-artikel/offene-alpen-2017.html?zur=41),

[www.nestu.org/pdf/Menschenrechtspreis2011.pdf](http://www.nestu.org/pdf/Menschenrechtspreis2011.pdf) (de)

[www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/pluralps](http://www.cipra.org/fr/cipra/international/projets/en-cours/pluralps)

[www.civic-forum.org/de/artikel/der-schweizerische-menschenrechtspreis-%E2%80%9Eoffene-alpen%E2%80%9C-2017-unterst%C3%BCtzung-f%C3%BCr-fl%C3%BChtlinge-und](http://www.civic-forum.org/de/artikel/der-schweizerische-menschenrechtspreis-%E2%80%9Eoffene-alpen%E2%80%9C-2017-unterst%C3%BCtzung-f%C3%BCr-fl%C3%BChtlinge-und) (de)

---

## Le Liechtenstein remporte un « prix de la forêt protectrice »



Thomas Zwiefelhofer, vice-chef du gouvernement du Liechtenstein, Patrick Insinna, Olav Beck et Olivier Nägele, représentants de l'Office de l'environnement du Liechtenstein et Anton Mattle, Maire de Galtür/A (de g. à d.). © Mathis Fotografie

Dans les années 1960, les forêts de protection du Liechtenstein étaient en mauvais état. Le projet du Liechtenstein « Restauration intégrée des forêts de montagne » vient aujourd'hui d'être récompensé dans le cadre du 11ème Prix alpin de la forêt protectrice Helvetia.

Les pâturages d'altitude, les aménagements touristiques et l'agro-pastoralisme sauvage avaient décimé dans les années 1960 la forêt du Liechtenstein à un point tel que le paysage culturel alpin était menacé. Les forêts de montagne protègent en effet les populations et les infrastructures des chutes de pierre, des glissements de terrain et des avalanches. La campagne de restauration des forêts de montagne du Liechtenstein s'est appliquée à reboiser les bassins hydrologiques des torrents de montagne, les versants menacés par l'érosion et les chutes de pierre ainsi que les terrains en très forte pente. Ces mesures ont permis de rétablir la fonction protectrice de la forêt.

Dans le cadre du « Prix de la forêt protectrice », le projet de restauration du Liechtenstein a reçu fin janvier 2017 le Prix spécial du jury attribué par la Communauté de travail des associations forestières des pays alpins (ARGE Alpenländische Forstvereine). Onze prix ont été décernés au total dans trois

catégories : « Projets scolaires », « Relations publiques, innovation et partenariats » et « Projets à succès ». Le Prix alpin de la forêt protectrice entend sensibiliser la population au rôle essentiel de la forêt protectrice. Il a distingué cette année pour la onzième fois des projets aux retombées particulièrement bénéfiques pour la forêt protectrice.

Sources :

[www.helvetia.com/ch/blog/fr/2017/01/prix-alpin-foret-protetrice-2016.html](http://www.helvetia.com/ch/blog/fr/2017/01/prix-alpin-foret-protetrice-2016.html)

[www.arge.forstvereine.eu/schutzwaldpreis/preisverleihung/ueberblick/preisverleihung-2016.html](http://www.arge.forstvereine.eu/schutzwaldpreis/preisverleihung/ueberblick/preisverleihung-2016.html) (de),

[www.llv.li/#/112162](http://www.llv.li/#/112162) (de)

---

## Oh...



La station de Tignes dans les Alpes françaises réagit à la fonte de son glacier et à la perte de surface skiable qui en découle par un projet inédit :

la « Ski-Line », une piste de ski couverte implantée à plus de 2000 mètres d'altitude au cœur de l'une des stations les plus hautes d'Europe. Ce ski-dôme devra permettre à Tignes de proposer de nouveau « le ski 365 jours par an », qui a longtemps été le slogan de la station. Outre la piste de ski, cette « Unité touristique nouvelle » (UTN) prévoit également la construction d'un centre commercial et d'un restaurant, la création d'un nouveau Club Med et même une piscine à vague pour surfeurs avec des « rouleaux » de trois mètres de haut, tout cela pour la modique somme de 62 millions d'euros. Cette nouvelle installation pourrait même éclipser le

fameux ski-dôme construit dans le désert de Dubaï. Bienvenue en Absurdistan !

Sources :

[www.mountainwilderness.fr/se-tenir-informe/actualites/projet-ski-line-a-tignes-dubai-en-tarentaise.html](http://www.mountainwilderness.fr/se-tenir-informe/actualites/projet-ski-line-a-tignes-dubai-en-tarentaise.html)

[www.gloobi.de/tignes-plant-indoor-skipiste-in-2-100-metern-hoehe](http://www.gloobi.de/tignes-plant-indoor-skipiste-in-2-100-metern-hoehe) (de)

[www.lequipe.fr/Adrenaline/Ski/Actualites/Tignes-espere-construire-le-premier-ski-dome-dans-les-alpes/752848](http://www.lequipe.fr/Adrenaline/Ski/Actualites/Tignes-espere-construire-le-premier-ski-dome-dans-les-alpes/752848)

---

## Agenda

**Table ronde : Quels métiers pour demain ? Travailler autrement, inclusion des jeunes, plus de collaboratif... mais encore ?**, 09.03.2017, Grenoble/ F. [En savoir plus...](#)

**Biennale des Villes en transition**, 09.-12.03.2017, Grenoble/ F. [En savoir plus...](#)

**Conférence regionsuisse «Développement cohérent du territoire: de la vision à la pratique»**, 14.03.2017, Biel/CH. [En savoir plus...](#)

**Educ'Tour - Flocon vert - Construisons ensemble, une montagne encore plus belle !**, 20.03.2017, Châtel/ F. [En savoir plus...](#)

**Forum “Meet & match” Ensemble, déplaçons les montagnes**, 21.-22.03.2017, Milan/ I. [En savoir plus...](#)

